

PREFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le

18 JUIN 2013

Unité Territoriale de l'Hérault  
58, avenue Marie de Montpellier  
34000 - MONTPELLIER

PD/NL 312/13  
Affaire suivie par : Jean Pierre Guirard  
jean-pierre.guirard@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 34 46 63 55 – Fax : 04 34 46 63 64

Nos réf. : H3/JPG/CD/2013/ 164

Le Directeur régional

à

Monsieur le Préfet de la région Languedoc-Roussillon  
et du département de l'Hérault  
Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de l'Environnement

34062 MONTPELLIER Cedex 2

**INFORMATION RELATIVE A L'ABSENCE D'OBSERVATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE**

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement de déchets de métaux et véhicules  
par la Société SCOTTO sur la commune de COLOMBIERS.

Vous m'avez saisi pour avis de l'autorité environnementale sur le dossier de demande d'autorisation  
d'exploiter en régularisation une installation de transit, regroupement, tri de métaux ou de déchets de  
métaux ou d'alliages de métaux non dangereux ; de traitement de déchets non dangereux et une  
installation de dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage présenté par la société  
SCOTTO à COLOMBIERS.

En application de l'article R.122-7 du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations  
émises dans le délai de 2 mois à compter de la saisine de l'autorité environnementale, correspondant au  
rapport de recevabilité en date du 12 avril 2013.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de  
consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prend la décision  
d'autorisation du projet et faire l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le préfet et par délégation,  
La Directrice Régionale Adjointe  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Languedoc-Roussillon

Annle VIU